JEUDI 31 MAI 2018 WWW.TEMOIGNAGES.RE

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS N° 19008 - 74EME ANNÉE

Échanges culturels entre Chagossiens et Réunionnais

Au centre Zelindor, journée riche en solidarité

Le bouquet final chagossien. (Photo A.D.)

Après la visite des installations de production d'électricité à partir des énergies renouvelables la veille, la délégation chagossienne était hier de nouveau à Sainte-Suzanne pour un échange culturel. Au centre de moringue Zélindor, les tambours chagossiens ont rencontré le maloya lors d'un spectacle de musiques soeurs, et une exposition apportée par les Chagossiens a permis de donner un coup de projecteur sur les pratiques culturelles de ce peuple frère, ainsi que sur le combat qu'il mène depuis plus de 40 ans pour revenir dans le pays dont il a été déporté à cause de la construction de la base de Diego Garcia.

Mercredi, la troisième journée de la visite de la délégation chagossienne conduite par Olivier Bancoult était placée sous le signe de l'échange culturel. Les Chagossiens ont en effet apporté une exposition qui était visible hier après-midi au centre Zelindor de la Marine à Sainte-Suzanne.
L'exposition a été installée dans la matinée par les Chagossiens eux-mêmes, avec une méthode bien à eux, liée à leur culture : les panneaux ont été suspendus à une ''corde coco'', présentant les danses, les chants, les instruments, le travail du coco, la cuisine et les plats traditionnels, les plantes médicinales, la transmission des savoir-faire entre générations. D'autres photos sur les murs retraçaient l'histoire du déracinement, et les luttes menées au fil des ans. Parmi les visiteurs et les visiteuses, certains connaissaient le drame chagossien et étaient là incités par la volonté de manifester leur solidarité, mais d'autres découvraient ce crime qui s'est pourtant produit ''à deux pas'' de La Réunion, en plein cœur de l'océan Indien.
La soirée au centre de moringue Zelindor a été magnifique, le programme concocté en l'honneur des hôtes chagossiens a été à la hauteur de l'amitié qui circulait dans le public du rond Sudel Fuma. La qualité était au rendez-vous, pour chacun des groupes et des artistes qui se sont produits en toute générosité. Fonnkèr malagasy et son maloya de charme, puis Tiloun qui avait tenu à venir chanter pour la cause chagossienne qu'il a fait sienne depuis longtemps, puis le groupe El Diablo hyper dynamique mais aussi émouvant, puis les moringuèr d'Audace pour le moringue, petits et grands, qui ont invité les danseuses chagossiennes à venir dans le rond à leurs côtés. D'ailleurs chaque groupe a tenu à intégrer les tambours chagossiens et les danseuses à leur prestation. Belle fusion de musiques sœurs. Le final fut chagossien, dans un bouquet enthousiasmant.
La présence du maire a montré à nouveau la chaleur de l'accueil de Sainte-Suzanne, sur ces deux journées qui ne seront pas oubliées, ni par les Chagossiens ni par les Réunionnais.
La soirée s'est terminée par un buffet avec des spécialités chagossiennes, 'moof' et 'matouf twa'.

L'exposition. (Photo A.D.)

« Viva..., viva..., vive l'océan Indien zone de paix ! » « Peuples des îles de l'océan Indien, soyons unis et marchons main dans la main... » les paroles si souvent chantées aux quatre coins de l'île ont à nouveau résonné hier soir par la voix de NInine.. (Photo A.D.)

Quand les Chagossiens, 'ravanèrs' et danseuses, sont invités dans le rond des moringueurs, cela donne un beau mélange des genres. (Photo A.D.)

Edito

Nouveau coup d'arrêt pour la route en mer : annulation des méga-carrières, victoire pour l'environnement

Dans un communiqué diffusé hier, la Préfecture prend acte de la décision de la Cour d'appel administrative de Bordeaux annulant le schéma départemental des carrières. Ce jugement empêche donc l'exploitation de méga-carrières destinées à alimenter le chantier de la route en mer. En effet, il faudra des études environnementales bien plus poussées pour demander l'ouverture de telles structures. Ces études ne pourront conclure qu'à la dangerosité pour la santé et l'environnement de tels projets. Cela confirme donc bien l'impossibilité de la route en mer, ce que n'avaient cessé de dire depuis le début Paul Vergès, l'Alliance, l'association ATR-FNAUT ainsi que de nombreuses personnes.

Cette décision fait suite au recours intenté par des opposants à la carrière de Bois-Blanc. Cette dernière devait être un trou béant de plusieurs dizaines de mètres de profondeur, sur plusieurs dizaines d'hectares de chaque côté de la route des Tamarins. De plus, les tirs d'explosif prévus pour extraire la roche pouvait constituer non seulement une gêne importante pour les riverains, mais aussi une menace pour la stabilité de la route des Tamarins, axe indispensable au désenclavement du Sud de La Réunion réalisé par Paul Vergès.

À en croire les promoteurs du chantier de la route en mer, la carrière de Bois-Blanc est nécessaire car elle contiendrait un volume important de roches massives indispensables à la poursuite du chantier. C'est donc un nouveau coup d'arrêt. Rappelons que lundi, des patrons transporteurs avaient manifesté en raison des effets sur leurs entreprises de la tournure du chantier de la digue de la route en mer. Pas de nouvelle carrière signifie pas de digue construite avec des roches transportées par des camionneurs. Les patrons inquiets qui ont cru aux promesses de Didier Robert sont prévenus. Ceci ne manquera pas d'accélérer la crise de confiance.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Journée mondiale sans tabac : le tabagisme première cause de mort évitable à La Réunion

La FRAR pour l'application de la loi diminuant de moitié le nombre de débits de tabac

580 personnes meurent chaque année du tabagisme à La Réunion, c'est la première cause de mort évitable. Un drame favorisé par l'accès facile au tabac, rappelle la FRAR, car notre île compte rapporté à son nombre d'habitants 8 fois plus de débits de tabac qu'en France. En 2008, une loi présentée par Anne-Marie Payet a été votée. Elle diminue de moitié le nombre de débits de tabac et conditionne la vente à l'obtention d'une licence renouvelable chaque année. Cette loi n'est pas encore appliquée. La FRAR dénonce les responsables de cette situation et adresse un courrier à la ministre de la Santé pour demander que la loi s'applique. Voici des extraits de son communiqué diffusé hier.

« A l'occasion de la Journée Mondiale Sans Tabac, la FRAR souhaite attirer l'attention sur les conditions peu régulées qui régissent la vente du tabac à La Réunion et dans le reste des DOM. En effet, il y a dans notre département près de 2.000 points de vente de tabac à La Réunion, soit un débit de tabac pour 450 habitants contre un pour 3.500 dans l'Hexagone. Nous avons donc le triste privilège de trouver près de 8 fois plus de débits de tabac à La Réunion.

La multiplicité des points de vente de tabac, leur omniprésence dans l'environnement contribue malheureusement à normaliser et à banaliser un produit hautement toxique et addictif, première cause de mortalité évitable. Elle favorise le tabagisme, en particulier l'initiation des jeunes notamment avec des points de vente à proximité des écoles, des établissements recevant la jeunesse. Elle favorise la vente de cigarettes à l'unité, largement pratiquée dans notre département et rend difficile les contrôles qui ne sont pas réalisés dans la pratique.

Dans notre département la vente du tabac est régie par le décret n°48-544 du 30 mars 1948. Une mesure « transitoire » selon le texte qui permet presque à n'importe qui de vendre du tabac : boulangeries, boutiques, stations-service, etc. Or ce dispositif, qui devait être provisoire, dure depuis soixante-dix ans !

Madame la Sénatrice Anne-Marie Payet, animée par le souci de réguler la vente du tabac dans les DOM, est à l'origine de l'article 160 de la Loi n°2008-1425 du 27 décembre 2008 (article 568 bis du Code général des impôts) établissant le principe d'une licence pour les débits de tabac dans les DOM. Son entrée en vigueur était initialement prévue en 2011 avec un quota de 1070 licences dont la délivrance devait être assurée par le Conseil Général et renouvelée chaque année. Faute de décret d'application, cette loi n'a jamais été appliquée et se retrouve année après année repoussée au détriment de la santé de la population.

Nous devons dénoncer avec force l'attitude des personnalités politiques qui ont usé de tous leurs pouvoirs pour empêcher l'application de cette loi et par conséquent s'opposer à la protection de la population réunionnaise vis-à vis du tabac en défendant les intérêts du lobby du tabac :

Madame Nassimah Dindar, Monsieur Bachil Valli, respectivement présidente et vice-président du Conseil Général ainsi que l'ensemble des présidents des collectivités départementales des autres DOM

Monsieur Michel Fontaine, alors sénateur et pourtant médecin de formation, qui par amendement a fait en sorte de repousser l'application du texte.

Madame Marie-Luce Penchard, secrétaire puis ministre des Outremers, qui a refusé de publier les décrets d'application de la loi.

Le tabagisme, avec 580 décès annuels, est la première cause de mortalité évitable à La Réunion et le tabac ici tue 1,5 fois plus que dans l'Hexagone. « Nous lé pas plus, nous lé pas moins », la population de La Réunion doit bénéficier de la même protection de sa santé que le reste de la population. »

In kozman pou la rout

« Mèm lo dan avèk la lang i ariv a fashé »

Néna désèrtin moun i pans la vi sé in gran flèv trankil. Tout demoun lé bo, tout demoun lé zanty ! Zot i kroi sa zot ? Moin mi kroi pa ditou pars dann in n'afèr demoun néna intéré pou ète solidèr, momandoné bataye i pète dann park kanar. Lo dan avèk la lang, sa dé kékshoz néna intéré pou ète asosyé, mé tazantan ala ké lo dan i mord in kou la lang é la lang i jir ali pli ba k'la tèr. La vi lé konmsa : kan ou i kroi ké dé moun lé konm shoushoute avèk la mori ala ké zot lé paré pou bataye konm lo shien. Rofléshi bien la dsi é zot va oir tazantan-mèm si lé pa toultan-sa lé vré.alé ! Mi kite azot pou rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Le Cid, sous le signe de la Salamandre

Que disait Céline ? Il disait : “l’infini à la portée des caniches”. Dans un mouvement contraire, ascendant, Corneille faisait de l’amour un honneur. Ou pour dire plus, il laissait entendre que l’honneur l’emportait sur l’amour pour le porter plus haut, et le mettre au-dessus. De la passion, il tirait l’idée d’un sentiment combattant où le combat ne serait dirigé qu’en un contre-soi, l’associant à la plus grande des victoires - dans un espace marginalisé, situé en dehors de la gloire certes, mais qui venait lui faire concurrence sur son propre terrain, celui de la grandeur, et du spectacle aussi. Car l’amour se montre en s’éprouvant, il donne le change.

Le dramaturge en use comme d’un pot acoustique : inscrustés dans les murs des églises romanes, ils étaient destinés à amplifier les hymnes sacrés…

Il y a dans cette pièce bien sûr le doux mal et le moindre mal, le courage et le cœur qui parfois se confondent et souvent s’affrontent, le sentiment social de l’honneur : tenir le rang, s’y trouver enfermé comme dans un vêtement trop serré - bref la casuistique XVIIe du corset, des cœurs pris en étau.

Introspection Princesse-de-Clèves, carte-de-Tendre aux chemins sinueux, tout cela investi par la pendule immense d’une machinerie grandiose dont l’implacable et tourmenté balancement entre amour-honneur, monologue-dialogue, lance l’hésitation, au sein de la pièce, imprime son rythme fatal au creux des personnages, au trop-plein de sentiments et d’action, mais revient toujours du côté de la vaillance, mécanique remontée de sorte que tout va à l’affrontement, et que tout se mue en victoire.

Une amie me disait que dans sa réussite, on avait l’impression que quand Chimène sortait de scène, tout l’univers sortait derrière elle.

Le Cid de Corneille, en Classiques Hachette.

Toute vie, auprès de ces destins, paraît un brouillon, n’est-ce pas ?

Raison contre passion, vertu opposée à l’amour, la friction continuelle des sentiments et des personnages provoque une combustion, et fait du ‘Cid’ une pièce en feu. L’incendie se répand de personnage à personnage jusqu’à la Cour qu’il allume d’une lumière nouvelle. « Si mon courage est haut, mon cœur est embrasé », constate amèrement l’infante. Éclats que le feu de la passion répand. Les Anciens disaient que la Salamandre était capable de vivre dans les flammes sans se consumer. Identifié au feu, flammes figurées sur son corps, l’animal en était une manifestation vivante. Les larves déposées dans les étangs et cours d’eau fait que, née de l’eau claire, la froide Salamandre en garde les pouvoirs ; ayant la réputation de survivre au milieu des flammes, elle les éteint aussi.

Dans l’iconographie médiévale, la Salamandre symbolise le Juste qui ne perd point la confiance en son Dieu au milieu des tribulations.

Le feu embrase, témoigne de sa grandeur et de son instabilité, dans une irrégularité baroque, il n’y a qu’un personnage-salamandre qui puisse s’en extraire sans en être atteint, c’est le Cid : Salamandre dans le feu pour lequel il ne reste qu’une ‘belle mort’ retardée, et qui ne peut l’atteindre.

Les assauts du cœur, finesse de toutes pointes argumentatives, suivent un escalier de valeurs qui dépasse l’homme et parle d’un « honneur plus cher que le jour » et d’un amour plus cher que l’honneur avec ce sentiment qu’il y a des notions plus hautes que le soi ; l’étrange, l’extravagance du sacrifice du Cid en fait une pièce sur la volonté, et non sur la raison.

En cette époque de Préciosité, sans doute Corneille rêve-t-il aussi d’une révolution de l’amour qu’il souhaite statufier. Et dans cette quête de l’immobilité des dieux, le dramaturge fait-il une pièce aporétique, dans laquelle le nœud ne se dénoue pas pleinement.

Et là encore, le roi doit rendre justice, tout comme Salomon, pour percer la vérité du cœur sous les mensonges du paraître, et ment. Le roi ment, il met à nu, mais ne peut rien, ne régnant pas sur les cœurs.

Je me souviens d’un garçon de 4e qui, pendant une lecture s’est vu confisquer le papier qu’il avait sur son Lagarde & Michard. Le sixain d’alexandrins qu’il y avait déroulé à la manière du Cid valut à ce gamin un tardif ‘respect’ de son professeur.

La société d’aujourd’hui n’étant ni très belle et ni très accueillante, le Cid offre à la jeunesse encore un nécessaire surcroît de beauté. Et le plus incroyable, c’est que la magie opère encore.

Jean-Baptiste Kiya

Oté

Kan ou i kroi out konba ou i kroi pou vréman

Mi antann demoun i di souvan, an parmi bann konba, néna sak ou i gingn épi sak ou i gingn pa. Sak ou i gingn sé sak ou i amenn. Sak ou i gingn pa sé sak ou i amenn pa. Bann chagosien pou z'ot par la déside amenn z'ot konba pou an avoir lo droi rotourn dann z'ot péi. Pou kosa ? Pars zot lé interdi d'sézour dann z'ot péi i apèl bann zil chagos. Dann l'oséan indien, lo mèm mèr ké la n'ot mèm si néna dé mil kilomète rant bannzil la épi nou donk la pa si loin ké sa. Lé vré zot lé pa nonbré ! lé vré zot lé parpiyé in pé partou mé sirtou rant L'il Maurice, péi Sésèl, épi l'anglétèr plus inn-d é famiy par isi par laba.

Donk bann chagosien i amenn z'ot konba dovan bann tribinal dovan l'onu, zot i amenn z'ot konba an roganizan azot pou lo zour va donn lo top dépar pou rant shé zot. Pa zordi, pa domin, mé tardra viendra. Si zot la vni La Rényon dabor sé pou donn nouvèl dsi la lite zot l'apré améné é pou fé konète la lite la l'opinyon rényonèz. Mé, é sa pou moin sé in kékshoz inportan sé pou prépar z'ot plan pou rotourn shé zot.

Sé pou sa, mardi 29 mé, zot la parti vizite la komine Sint-Sizane é sirtou lo bann z'instalasyon i viz l'otonomi énèrzétik : l'ésploitasyon bann déshé pou fé biogaz épi pou produi léstrésité, l'instalasyon bann fèrm fotovoltayik pou donn kouran galman épi bann z'inplantasyon pou lite kont bann z'odèr é pou l'aproptaz l'èr ni réspir. L'aprémidi zot la parti vizit dann lé o Bèlvue bann zéolyène épi in fèrm fotovoltayik kouplé inn avèk l'ot-i paré La Rényon sé lo sèl l'androi i fé sa !- pou donn kouran galman. Arzout èk sa demoun kalifyé la sidelec la anparl azot lbann z'instalasyon pou donn kouran Mafate épi pou konsèrv lo l'énèrzi solèr dann l'idrojène - l'idrojène sa i tir dann lo, épi avèk li i pé fé tourn bann tirbine pou fabrik kouran-i pé mèm fé marsh bann mashine ansanm.

Konm zot shèf délégasyon Olivier Bancoult la di : avèlk sak zot la vi La Rényon é sèk zot la fine oir in pé partou, razouté avèk lo plan bann zéspèr z'anglé la fé, na pi z'éskiz pou anpèsh azot rotourn dann z'ot péi Bannzil chagos. Kan ou i kroi out konba lé zis, ou i kroi pou vréman é konm i di, sak lé dann out tète, la pa dann out pyé.

Justin